



GOUVERNEMENT  
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

## DISCOURS

TEARII TE MOANA ALPHA  
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, EN CHARGE DE LA RECHERCHE

*Jeudi 2 mars 2023*

### **Inauguration du Pôle de recherche de l'Université de la Polynésie française**

Madame la secrétaire générale adjointe, représentant monsieur le Haut-Commissaire de la République en Polynésie française,

Monsieur le Vice-Recteur de la Polynésie française,

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel,

Monsieur le Maire de Punaauia,

Monsieur le Président de l'Université de la Polynésie française,

Monsieur le représentant de l'IRD en Polynésie française,

Monsieur le Président du Cluster maritime de la Polynésie française,

Madame et Monsieur, les Délégués à la Recherche du Pays et de l'Etat,

Mesdames et Messieurs les directeurs d'organisme de recherche de l'Etat et du Pays,

Mesdames, Messieurs,

Ia ora na,

Je suis très heureux d'être présent parmi vous aujourd'hui sur ce magnifique campus d'Outumaoro, pour cette inauguration du Centre de Recherche de l'Université de la Polynésie française. C'est toujours avec beaucoup d'émotion que la 1<sup>ère</sup> pierre d'un projet est posée, mais cette émotion est sans commune mesure avec le plaisir et la fierté de découvrir la construction finalisée.



Je voudrais à ce propos faire avec vous un petit clin d'œil historique. Savez-vous que pour l'Université française du Pacifique et son centre de Polynésie française, la pose de la première pierre sur ce campus d'Outumaoro a été réalisée en 1991 ? Et que deux ans plus tard, en 1993, un millier d'étudiants et une centaine de personnels faisaient leur première rentrée sur ce site exceptionnel de Punaauia.

Trente ans plus tard, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les effectifs ont plus que doublé avec près de 3400 étudiants et de 230 personnels. Aussi, des travaux d'aménagement, d'extension, de rénovation et de structuration de ce magnifique campus s'avèrent incontournables pour que l'Université, lieu d'acquisition, de création et de transmission des savoirs puissent poursuivre ses missions dans de bonnes conditions pour nos étudiants et son personnel. De nouvelles constructions sont également essentielles.

Le 28 janvier 2021, avec le Secrétaire général du Haut-Commissariat, Eric REQUET, nous avons assisté à la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de ce Centre de Recherche pour lequel nous nous retrouvons aujourd'hui pour en célébrer l'inauguration. La construction de ce pôle de Recherche s'inscrit dans l'ambitieux projet d'ensemble du schéma directeur immobilier et d'aménagement de l'Université, destiné à redessiner l'UPF de 2030.

La construction devant laquelle nous sommes réunis aujourd'hui répond à l'une des missions d'une université, puisqu'entièrement dédiée à la recherche. Ce bâtiment va regrouper l'ensemble des activités de recherche de l'Université et permettre ainsi de créer une vraie dynamique favorisant l'interdisciplinarité.

Chiffré à 1,2 milliard de Fcfp et financé à hauteur de 30% par l'État, 30% par le Pays et 40% par l'UPF, ce centre permet ainsi d'offrir aux scientifiques des conditions de recherches adaptées aux enjeux actuels et dans un second temps de libérer des salles qui seront rénovées et réhabilités afin de disposer d'espaces d'enseignement pour nos étudiants et de locaux pour l'administration universitaire.

Enfin, ce magnifique ouvrage architectural répond aux plus grandes exigences en matière de qualité environnementale du bâtiment. Une attention particulière a notamment été portée en termes d'utilisation des locaux, de confort thermique, acoustique et bioclimatique ainsi qu'en matière d'énergie renouvelable puisque le nouveau bâtiment sera autonome en électricité grâce à ses panneaux solaires.

Je voudrais saluer, Monsieur le Président de l'UPF et ses équipes, auxquels la pleine réussite de cette construction doit beaucoup. Malgré un contexte financier, budgétaire et humain des plus difficiles, vous avez su porter ce projet ambitieux avec détermination – et ce, dans un cadre tout à fait innovant et, j'ose le mot, courageux.

Cette construction donne corps à l'engagement de l'Université dans le long processus de structuration intra mais également inter-institutionnelle de la recherche publique mené en Polynésie française.

Car au-delà de simplement repenser le périmètre de votre institution l'UPF, à l'horizon de 2030, vous vous inscrivez également en tant que chef de file au travers du consortium RESIPOL, dans de nombreux chantiers hautement stratégiques pour la Polynésie française.



Le premier de ces chantiers concerne la politique de site et la stratégie de recherche en Polynésie française. Cette stratégie doit contribuer à la mise en place d'une organisation coordonnée et donc structurée des acteurs du secteur de la recherche, autour d'un projet partagé défini d'un commun accord, afin de soutenir le développement de la Polynésie française par la connaissance, la formation et l'innovation.

Le consortium RESIPOL est né de cette volonté partagée de conduire ensemble – et en restant largement ouverts sur le monde – des recherches pouvant apporter une contribution significative et originale à la connaissance et aux « savoirs ».

Cette dynamique de regroupement et de structuration de la recherche publique doit se poursuivre et se renforcer encore, afin que la recherche publique gagne en visibilité ainsi qu'en lisibilité auprès de nos partenaires institutionnels et de nos financeurs, et également auprès des partenaires privés. Je dois dire que la sélection du projet Narua à l'appel à projets Excellences en est une belle démonstration.

Cependant, cette accumulation des savoirs et cette production de plus en plus collective des connaissances qui caractérisent le secteur de la recherche publique doit accompagner un autre pilier de l'économie de la connaissance, je veux parler de l'innovation, le second chantier que je souhaite évoquer avec vous aujourd'hui.

Nous sommes très attaché au développement du partenariat public-privé et croyons beaucoup en l'enrichissement croisé apporté par ce dernier. Une collaboration entre les parties prenantes établie dans un esprit d'intelligence collective ne peut qu'aboutir au développement d'une vision plus adaptée à la Polynésie française. Cette spécialisation intelligente en lien avec les enjeux sociétaux du Pays et de la région représente un levier efficace de création d'activités et d'emplois, et d'amélioration de la qualité de vie des personnes et de la société en général.

Nous souhaitons, avec ma chère collègue ministre de l'Education, Christelle Lehartel, vous remercier également de votre implication dans la construction de l'écosystème de l'innovation en Polynésie française, et dans la démarche impulsée par la Polynésie française, de définition de sa stratégie de spécialisation intelligente. La Stratégie de l'innovation 2030 de la Polynésie française constitue un levier pour soutenir la croissance économique durable et inclusive du Pays et devrait permettre au final, de révéler et valoriser le potentiel économique de la Polynésie française.

Vous êtes Monsieur le Président, avec vos équipes ainsi que l'ensemble des opérateurs impliqués dans RESIPOL, un partenaire majeur de la Polynésie française. Ensemble, nous avons déposé le projet Nahiti, en réponse à l'Appel France 2030, du Plan d'Innovation Outre-Mer (PIOM), qui vise à financer des capacités de recherche, développement et innovation (RDI) afin de créer ou de développer des écosystèmes territoriaux porteurs de solutions innovantes dans les territoires ultra-marins. Le projet Nahiti dont l'objectif vise la structuration de l'écosystème de l'innovation en Polynésie française est lauréat de cet appel ; encore une belle preuve s'il en fallait que le collectif est toujours récompensé. Aussi, le comité d'expertise indépendant qui a instruit le dossier a relevé la grande qualité de Nahiti et souligné son approche systémique et pluridisciplinaire.



GOUVERNEMENT  
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Avec la réception de ce Centre de Recherche de l'UPF, la coordination et l'animation de la recherche et de l'innovation que l'UPF assure au travers de RESIPOL, je ne doute pas de l'avenir de la Polynésie française et de sa capacité à relever les grands défis des transitions écologique, alimentaire, énergétique, numérique et climatique, et à assurer un avenir durable et équitable à sa population.

Je vous remercie de votre attention.

---

SERVICE DE LA COMMUNICATION

---